

Une plateforme regroupe désormais **l'ensemble des acteurs culturels namurois autour** **du dialogue interculturel et de la lutte contre le racisme**

Remédier à la peur de l'autre requiert de mieux connaître l'autre. Tel est l'axiome qui a présidé au lancement de la plateforme provinciale interculturelle de Namur, marquée par l'organisation d'une journée d'étude centrée autour du thème de « *la culture comme vecteur d'intégration et de renforcement des droits fondamentaux* ». Aux commandes de l'initiative, le CAI (Centre d'Action Interculturelle de Namur) a tenu à rassembler autour de la démarche l'ensemble des acteurs pouvant apporter leur pierre à la construction du dialogue interculturel dans la province de Namur.

La plateforme qui existe désormais n'est pas née de rien. En amont de celle-ci, on retrouve différentes démarches et activités en cours depuis plusieurs années. C'est le cas du plan local d'intégration de Namur, avec ses ateliers « culture » et « pratiques convictionnelles ». L'atelier Culture existe depuis 2008 au sein du PLI (Plan Local d'Intégration de Namur) coordonné par le CAI. C'est le cas également de l'axe interculturelité de la Région wallonne, les ILI (Initiatives Locales d'Intégration) et de la plateforme de lutte contre le racisme.

C'est le cas, enfin, de la réalisation du diagnostic provincial des obstacles à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et du groupe de travail « Culture et société ». Ce diagnostic réalisé conjointement par le CAI et la Province de Namur, entre septembre 2015 et octobre 2016, a privilégié deux priorités. D'abord, établir un constat et une analyse des difficultés d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Ensuite, établir une analyse de la situation avec, comme clé d'appréhension, les droits fondamentaux, tels qu'ils figurent dans l'article 23 de la Constitution.

La culture en questions

La nouvelle plateforme namuroise jumelle deux axes, l'un interculturel, l'autre de lutte contre le racisme. Cette instance est conçue comme le fer de lance qui doit

permettre à l'ensemble de ses partenaires de renforcer leurs actions favorisant la rencontre d'un public multiculturel, et de déconstruire et dépasser les préjugés et stéréotypes à caractère raciste. L'idée qui préside à la création de cette plateforme est de favoriser à la fois l'implication de tous les acteurs et une mobilisation forte de la population dans son ensemble. Son objectif avoué est de repenser les actions culturelles et populaires en fonction des attentes, des besoins, des aspirations et des identités multiples de la société.

Pour lancer cette plateforme sous le sceau d'une réflexion globale, le CAI a invité les acteurs de tous bords adhérant au projet à se pencher sur la question globale de la culture comme vecteur d'intégration. Les partenaires ont eu l'occasion d'échanger en ateliers autour de quatre questions fondamentales. La première question était celle de la définition des cultures. Une société multiculturelle est, par définition, en métamorphose permanente, une « instabilité » difficilement compréhensible par le citoyen lambda. Cette situation engendrant une multiplication des chocs culturels, voire des confrontations culturelles, nécessite de définir la société que l'on veut mettre en place et la culture dont on parle.

La deuxième question est celle de la place de l'individu dans le champ culturel. Le manque de mobilisation et de participation de la population dans le domaine est criant. La majorité des actions culturelles semblent viser des groupes spécifiques. Il est donc important de se questionner sur le pourquoi de cet état de fait et sur la manière de remédier collectivement à cette situation.

La troisième question a trait au droit culturel, en se demandant s'il entraîne la construction d'une société équitable et interculturelle. Si la démocratisation culturelle semble être de mise, il est important de déterminer à quelle culture l'accès est ainsi ouvert. Ce processus reste, en effet, très largement descendant et limite donc les initiatives populaires. En découle une culture qui répond aux valeurs et normes sociétales, mais ne tient pas compte des attentes, besoins et identités multiples de la société.

Enfin, la quatrième question est celle du rôle que doivent jouer les acteurs culturels, que ce soit la population ou les opérateurs. Il s'agit de rester attentif à ce que tout

projet garde une dimension d'action citoyenne et mobilisatrice. Dans ce contexte, il importe que l'individu occupe la place centrale du processus, permettant à la culture d'être le levier d'une inclusion socioculturelle des populations.

Tous ces thèmes de réflexion, mais aussi d'action, se présenteront désormais dans leur réalité concrète aux partenaires de la plateforme qui vient de voir officiellement le jour...

Dominique Watrin